

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 24/12/2021

Évolution de la crise sanitaire et recommandations à suivre

Au vu de la très forte détérioration de la situation sanitaire liée à l'épidémie SARS-CoV2 dans le département, du taux d'incidence actuel qui a dépassé les 900 cas hebdomadaires pour 100 000 habitants sur notre territoire, de la saturation des capacités hospitalières des Alpes-de-Haute-Provence et de l'ensemble de la région PACA en cette période de fin d'année et de la perspective de la diffusion d'un nouveau variant, la préfecture rappelle qu'il appartient à tous les citoyens de faire preuve de responsabilité dans la lutte commune que nous menons contre la propagation du virus.

Elle condamne fermement les évènements qui seraient amenés à se dérouler de manière clandestine, dans des locaux dangereux, dans le seul but de contourner les règles sanitaires en vigueur. Au-delà du risque de favoriser la circulation du virus et la contamination de chacun, ce type de comportement irresponsable, à de pures fins de communication ou d'affichage, est réellement susceptible de mettre en péril la sécurité et l'intégrité physique des personnes qui s'y rendraient en raison de la nature des locaux, impropres à recevoir du public.

Elle remercie l'immense majorité de la population pour son esprit de civisme, et souhaite que chacun puisse passer un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

**Service de la communication
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex